RAPPORT ANNUEL 2020





SOMMAIRE

- // Chiffres clés 2020
- 7 // Édito
- // Temps forts
- // Le fonds d'urgence COVID-19
- 12 // Les missions de la Fondation
 - 2 // Développer et financer des programmes de logement
 - [] // Soutenir des actions en faveur des personnes âgées isolées
 - | Susciter et financer des projets innovants, des études et des colloques
 - 19 // Développer la philanthropie
- 20 // L'organisation de la Fondation
- 21 // Témoignages : ils parlent de la Fondation

Ensemble, améliorer durablement les conditions de vie des personnes âgées démunies.

CHIFFRES CLÉS 2020





<u>ÉDITO</u>

Chers amis, chers donateurs, chers partenaires, chers bénévoles,

L'année que nous avons vécue marquera durablement les consciences et, nous le savons, nous ne mesurons pas encore l'impact de cette crise sur notre société. Aussi particulière et difficile fût-elle, elle a fait émerger des élans de solidarité et de générosité, dont l'ensemble des associations et fondations venant en aide aux personnes vulnérables, en particulier nos aînés, ont bénéficié.

Votre engagement a notamment permis à la Fondation des Petits Frères des Pauvres de mettre en place un fonds d'urgence à l'aube de la pandémie, et de soutenir 55 établissements et associations dans leur fonctionnement, avec près de 700 000 € distribués.

Les structures et projets soutenus ont ainsi pu affronter plus sereinement la situation et apporter aux personnes qu'elles accompagnent un suivi d'une meilleure qualité.

Un engagement illustré au fil de l'année, puisqu'au-delà de cette initiative, nous avons tout mis en œuvre pour maintenir nos actions malgré les difficultés opérationnelles rencontrées. En 2020, la Fondation a entre autres assuré le financement de 55 projets et versé plus de 3,1 millions d'euros de soutiens pour mener des programmes d'action, liés notamment au logement et à l'hébergement des personnes âgées, pauvres ou isolées.

Les bénévoles ont poursuivi leur activité de suivi de chantiers pour assurer la disponibilité et l'aménagement d'un maximum de logements pour les personnes démunies. Des projets immobiliers importants ont été déployés, et enfin un appel à projets sur le thème de l'habitat inclusif a permis d'accompagner des équipes ambitieuses.

La Fondation des Petits Frères des Pauvres a un rôle essentiel à jouer dans la mise en place de ce dispositif. Véritable alternative à la vie à domicile et à la vie en établissement, l'habitat inclusif permet aux personnes âgées d'éviter l'institutionnalisation et de bénéficier d'un projet de vie sociale et partagée permettant de rompre l'isolement.

Un important programme d'investissements est d'ores et déjà engagé pour loger nos aînés en difficulté.

La prise en charge des personnes âgées isolées ou démunies est une préoccupation première de la Fondation. Le grand âge n'est pas un fléau pour la collectivité, c'est une réalité qu'il faut affronter avec détermination et lucidité.

La Fondation se mobilise pour répondre aux enjeux humains de l'accompagnement du grand âge et venir en aide aux personnes âgées en précarité.

Pour toutes ces raisons, vos soutiens et votre collaboration nous sont précieux et nous permettent d'œuvrer le plus efficacement possible auprès de nos aînés. Nous vous remercions encore, donateurs, partenaires, salariés et bénévoles, pour votre investissement qui nous oblige et que nous espérons voir perdurer.

Il témoigne de votre confiance dans nos actions, et de notre volonté indéfectible de les développer pour lutter, ensemble contre la précarité et faire de notre société une société du lien.



Par Gaël Brenaut,
Président



& Gauthier Faivre,

Directeur

Bien sincèrement,

LES TEMPS FORTS DE LA FONDATION EN 2020



er trimestre

Le 8 janvier, La Fondation des Petits Frères des Pauvres élit son nouveau Conseil d'administration. Après 5 ans à la présidence de la Fondation, Philippe le Bitoux arrive au terme de son mandat de président et donne le relais à Gaël Brenaut, aux côtés des autres administrateurs, représentants de l'Association, personnalités qualifiées ou représentants de l'État (composition détaillée à retrouver page 20).

Quelques jours plus tard, se déroule le premier « comité consultatif projets » de l'année 2020. Les bénévoles de la Fondation se retrouvent pour étudier des projets riches et variés sur les thématiques du logement, de la santé, du lien social, de la fin de vie ou encore de la lutte contre la précarité. Quelques jours plus tard, les comités de gestion des fondations abritées se réunissent pour étudier les projets sélectionnés.



Quelques membres du comité de gestion de la fondation Landrieu.

Le premier trimestre est propice aux moments d'échanges informels entre bénévoles et salariés... avant d'entrer en confinement.

Dès lors, les équipes s'organisent. La Fondation reste joignable et maintient son activité pendant toute la période de confinement. Même si elle ne peut plus accueillir dans ses locaux les personnes âgées démunies qu'elle loge pour le règlement de leurs loyers, la Fondation entretient le lien avec l'ensemble de ses locataires et reste à leur écoute pour d'éventuels besoins de travaux ou d'interventions techniques (menés avec toutes les précautions sanitaires en vigueur).

2 ème trimestre

Très vite, la Fondation des Petits Frères des Pauvres lance un **fonds** d'urgence COVID-19 en faveur des établissements d'accueil des personnes âgées et précaires (à retrouver page 10).

Dans le même temps est publié la campagne d'appel à la générosité « Des Liens et des Lieux », axée sur la mise en place de solutions durables pour soutenir les personnes âgées confrontées à la pauvreté, afin de leur permettre de disposer d'un logement digne pour se reconstruire, y vivre et y vieillir sereinement.

Face à la situation exceptionnelle des derniers mois, l'Association Petits Frères des Pauvres avance la publication de son étude annuelle, financée par la Fondation et menée en collaboration avec l'institut CSA. « Isolement des personnes âgées : les effets du confinement » dresse une analyse précise des conséquences de l'isolement social imposé par la période.

Juin marque la délibération du jury pour **l'Appel à projets 2020 sur la thématique « habitat inclusif : vivre et vieillir ensemble »** lors d'un échange en visioconférence présidé par Alain Régnier, ex délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement et Président du Pari Solidaire.

Colocations solidaires, intergénérationnelles, habitats partagés, inclusifs, participatifs, logements adaptés aux personnes dépendantes... de nombreux projets sont reçus et examinés avec soin avant la sélection de 9 d'entre eux (à retrouver page 18).



Délibération à distance des lauréats de l'appel à projets 2020.

Au même moment sort le rapport « Demain je pourrai choisir d'habiter avec vous ». Mené à la demande du Premier Ministre de l'époque, Edouard Philippe, par Denis Piveteau, Président de la 5ème chambre de la section contentieux du Conseil d'État et Jacques Wolfrom, Président du comité exécutif du groupe VYV Arcade. Le document propose une stratégie nationale de déploiement à grande échelle de l'habitat inclusif et le place comme une solution innovante, salvatrice de désir de liberté, d'égalité et de fraternité dans et grâce à l'environnement de vie.



3 ème trimestre

Les projets immobiliers se poursuivent : des acquisitions et ventes sont en cours et les études reprennent sur des chantiers suspendus.



Façade de la pension de famille Rivage (Paris 17ºmº) avant démolition.

Le séminaire de la Fondation se tient dans des conditions particulières, mais le distanciel n'empêche pas le dialogue. Qu'est-ce que l'habitat inclusif ? Quelles formes peut-il prendre ? Combien de personnes âgées isolées vivent en France ? Autant de questions traitées au travers des tables rondes et des contenus numériques réalisés pour démocratiser l'habitat inclusif auprès des acteurs institutionnels et des partenaires potentiels, mais aussi à destination de chacun pour promouvoir cette belle solution pour le logement de nos aînés (à retrouver page 18).

Dans la même lignée, l'association Habit'âge, lauréate de l'appel à projets annuel, est récompensée par le titre « coup de cœur » du public et bénéficie d'un soutien supplémentaire de 5 000 € pour son projet de maison pour seniors au cœur du village de Combrée en Anjou, commune rurale de 2 800 habitants.

Visuel de la campagne #LeDernierQuart



ème trimestre

Peu avant le second confinement, la campagne de sensibilisation **#LeDernierQuart** des Petits Frères des Pauvres est rendue publique à l'occasion de la journée internationale des personnes âgées. D'une même voix, l'Association Petits Frères des Pauvres, la Fondation et l'Association de Gestion des Établissements (PFP-AGE) militent **pour que les personnes âgées isolées ne soient plus jamais invisibilisées.**

Après dix années d'existence, la fondation Louise Roulin arrête son action, comme prévu par la convention de création. Le même jour, la fondation Cayrou de Sigals, dédiée aux personnes âgées isolées ou aux personnes en précarité voit le jour, et rejoint les autres fondations abritées (à retrouver page 16).



Moment de convivialité à la pension de famille Gautier-Wendelen (Paris 19ème).

FONDS D'URGENCE COVID-19

PROTÉGER LES PLUS FRAGILES

Face à la pandémie, de nombreux établissements d'accueil des personnes âgées ou en précarité se sont trouvés en grande difficulté, faute de moyens suffisants. Pour les aider à assurer les conditions de vie et la santé des résidents et de leur personnel, la Fondation des Petits Frères des Pauvres crée, au début du confinement, le « fonds d'urgence COVID-19 ».

Dotée par la Fondation et grâce à la générosité de ses partenaires, fondations abritées et donateurs, cette aide d'urgence a permis de soutenir plus de cinquante structures à travers la France par des financements allant de 1 470 € à 25 000 €.

Sur les 198 dossiers déposés, 114 ont été analysés par les bénévoles et les membres du bureau de la Fondation, et 55 ont obtenu un financement pour atteindre la somme totale de 681 674 €, dont 110 000 € apportés par 3 fondations abritées.

55 PROJETS SOUTENUS

JJ BÉNÉVOLES MOBILISÉS SUR L'ANALYSE DES DOSSIERS 681 674_€

ATTRIBUÉS AU TOTAL

+25000
PERSONNES AIDÉES



Parmi les structures soutenues par la Fondation, l'association APAS 82 a réinventé son accueil de jour en « structure mobile », afin de maintenir le lien avec 115 personnes accompagnées, atteintes de la maladie d'Alzheimer. Gérard, aidant, témoigne :

L'accueil de jour à domicile a permis à mon épouse de ne pas perdre pied. Le confinement l'a perturbée. Elle marchait moins bien et semblait complètement désorientée. Grâce à la venue des équipes de l'accueil de jour, elle a retrouvé le sourire, a accepté de marcher à nouveau... Et moi, je me suis senti aidé. J'attendais les visites des AMP avec impatience pour discuter avec eux.

Localisation des projets soutenus dans le cadre du fonds d'urgence COVID-19, par type de soutien.

- P: PersonnelS: Services
- M: Matériel
- P+M • S+M • P+S+M

STATISTIQUES DES FINANCEMENTS FONDS COVID-19

PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT

Ces soutiens, destinés à faire face aux conséquences de la crise du Coronavirus, sont orientés prioritairement (54 %) vers des établissements d'accueil pour personnes âgées (EHPAD, résidences autonomie, MARPA, etc.). Près de 20 % des financements sont adressés aux établissements pour personnes en précarité (résidences sociales, CHRS, etc.). Le solde est distribué à des associations proposant des accueils de jour, des actions de terrain destinées à un public majoritairement âgé et précaire.

Type d'établissement	Nombre d'établissements	Financement total	Financement moyen par établissements
EHPAD	25	350 342	14 014
CHRS	7	81 397	11 628
Accueil de jour	5	47 740	9 548
Multiple	4	68 000	17 000
Résidence autonomie	3	32 330	10 777
Action terrain	3	18 155	6 052
Pension de famille	2	26 500	13 250
Centre d'accueil de jour	2	30 000	15 000
Service d'aide à domicile	1	4 000	4 000
Résidence sociale	1	1 470	1 470
Habitat adapté	1	10 000	10 000
Foyer d'accueil médicalisé	1	11 740	11 740
Total général	55	681 674	12 394

PAR NATURE DE FINANCEMENT

Ces aides ont permis à plus de 25 000 personnes de bénéficier d'une amélioration de leur quotidien.

Elles se répartissent en trois catégories : financement de frais supplémentaires de personnel, achat de matériels spécifiques ou mise en place de services pour répondre aux enjeux de la situation.

	Nombre d'établissements	Financement	Financement moyen
P+S+M	12	170 054	14 171
P + M	9	125 693	13 966
S + M	2	19 083	9 542
М	8	83 205	10 401
P	13	159 526	12 271
P+S	6	82 113	13 685
s	5	42 000	8 400
Total général	55	681 674	12 394



PAR PUBLIC



Personnes âgées

24 établissements311 320 € de financement12 972 € par établissement



Personnes âgées en situation de précarité

16 établissements

197 587 € de financement

12 349 € par établissement



Personnes en situation de précarité (SDF, migrants...)

14 établissements

159 767 € de financement

11 412 € par établissement



« Social »

1 établissement

13 000 € de financement

13 000 € par établissement

Découvrez-en plus sur notre site internet : fondation.petitsfreresdespauvres.fr



LES MISSIONS DE LA FONDATION



DÉVELOPPER ET FINANCER

DES PROGRAMMES DE LOGEMENT

Axe historique de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, l'action logement est menée depuis 1977 au travers de la fondation abritée Bersabée. Centrée sur l'accueil de personnes fragiles et en situation de précarité, elle s'articule autour de solutions de logements collectifs et individuels, gérés en étroite collaboration avec les bénévoles et les équipes de l'association Petits Frères des Pauvres.

Le logement indépendant

Le parc immobilier de la Fondation compte 428 logements indépendants et 53 logements en habitat social mixte répartis à travers l'hexagone. Cette diversité lui permet de répondre de façon adaptée aux demandes de logement exprimées par les personnes accompagnées par l'Association Petits Frères des Pauvres.

Outre une réponse matérielle apportée par quatre murs et un toit, la fondation Bersabée s'attache à proposer des logements individualisés et personnalisés aux besoins de chaque locataire : soutien administratif, demandes d'interventions techniques, réhabilitations aux normes pour les personnes handicapées...

Ce suivi est renforcé par des partenariats développés avec différentes associations telles que *Champ Marie*, *Entre Deux Toits* ou *Un Toit Pour Tous*, qui lui permettent de satisfaire davantage de besoins, d'aller vers des publics très précaires et fragiles et de toucher de nouveaux territoires.

((Je suis née en 1931. À la mort de mon mari, j'ai vécu 10 ans seule, dans une maison minuscule et insalubre, prêtée par un ami. Quand je suis arrivée ici c'était un grand bonheur.

Aujourd'hui, j'ai un salon, une cuisine avec deux fenêtres, une salle de bains, une chambre avec balcon, je vois des arbres. Je n'ai plus peur maintenant, ma porte ferme à clé. Cette porte, cette clé, c'est de l'espoir. J'ai retrouvé ma liberté, ma dignité. Je suis heureuse.

JEANNE M., 90 ANS

Le logement collectif

La fondation Bersabée est propriétaire de 8 établissements collectifs de taille moyenne (de 15 à 24 logements) : 4 pensions de famille, 2 petites unités de vie, 1 résidence sociale et 1 centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

Ces établissements comptabilisent 158 logements occupés par des résidents, ayant tous plus de 50 ans, des revenus limités, et parfois une expérience de la rue. Dans chacun d'entre eux, les locataires participent financièrement au loyer, à hauteur de leurs revenus.

Au quotidien, la fondation Bersabée y assure le suivi des travaux de réhabilitation afin de garantir un lieu d'habitat digne et sécurisé. Main dans la main avec l'Association de Gestion des Etablissements des Petits Frères des Pauvres (PFP - AGE), tout est mis en œuvre pour offrir une stabilité et un accueil chaleureux à ces publics fragiles et défavorisés.



2020, année de rénovation

Malgré les difficultés de 2020 relatives à la crise sanitaire, les équipes du pôle travaux de la Fondation des Petits Frères des Pauvres et les bénévoles associés ont maintenu le cap et contribué à la rénovation de 42 logements vacants : l'agencement de certains est repensé pour les personnes à mobilité réduite, des salles de bain et des cuisines sont restructurées, de nouveaux revêtements sont posés au sol afin d'anticiper des problématiques de punaises, l'éclairage est adapté pour les aînés dont l'acuité visuelle baisse... À chaque situation, la Fondation a à cœur d'apporter les solutions qui contribuent au bien-être des personnes logées.

Les projets immobiliers

Réhabilitation du rez-de-chaussée de la pension de famille Anne-Marie Blaise (75)

Ouverte en 1998, cette pension de famille fait partie des premières du genre créées en France. Aujourd'hui, les espaces collectifs dédiés aux résidents sont déconnectés et peu utilisés, tandis que ceux consacrés aux salariés et bénévoles sont devenus trop étroits et peu adaptés. Le permis de construire a été obtenu, et une restructuration complète du rez-de-chaussée et de la façade extérieure est encore en cours. Une réhabilitation financée en partie par la fondation La Mark, engagée aux côtés de la Fondation des Petits Frères des Pauvres depuis 2015.



Le jardin de la pension de la rue des Héros, à Marseille, en cours d'aménagement.

Aménagement du jardin de la pension de famille de la rue des Héros (13)

À Marseille, l'immeuble de la rue des Héros héberge une pension de famille, des logements diffus, individuels et des locaux des équipes de l'Association Petits Frères des Pauvres.

Pensé pour être vecteur de lien social entre les résidents de la structure et les habitants du quartier, le jardin de cet immeuble a été animé toute l'année par des ateliers. Mis en place par l'association Yes We Camp, les équipes ont mobilisé un collectif de voisins, des écoles du quartier et des résidents de l'immeuble pour donner vie à cet espace en état de friche, autour de moments conviviaux. Des installations ont été construites avec la collaboration de tous les acteurs.

■ Des études relancées pour l'habitat social mixte de Clamart (92)

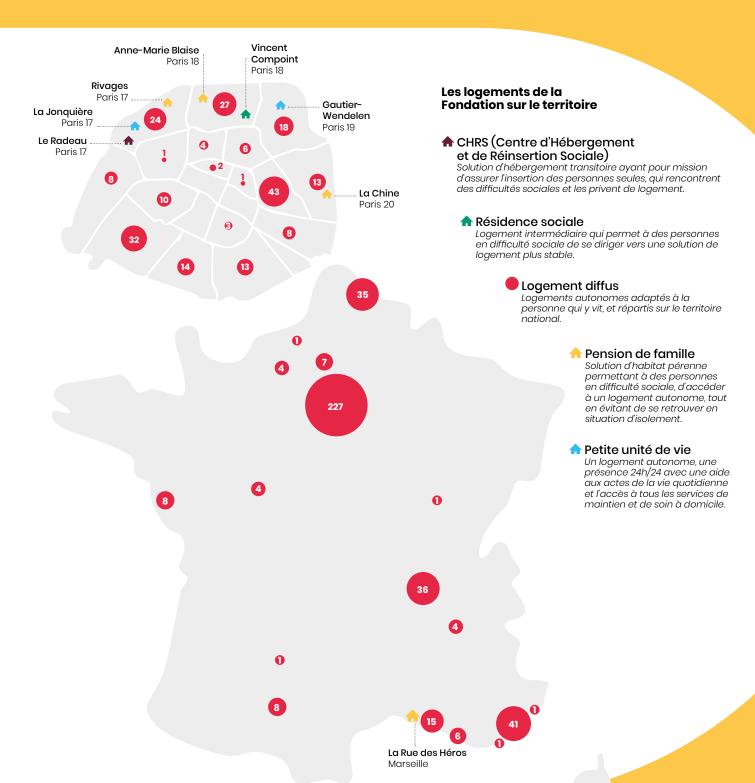
Après un blocage complet des travaux du fait des confinements, les études et les partenariats ont été mis en place afin de proposer des solutions de logements compatibles avec des projets d'habitats intergénérationnels. Des logements avec deux chambres et deux salles de bains indépendantes sont créés et une mission a été confiée à une association partenaire pour sélectionner des candidats intéressés et volontaires pour tenter l'expérience. L'objectif fixé est de mettre en place l'accompagnement nécessaire pour relever le défi de l'entrée dans un nouveau lieu de vie puis, quelques mois plus tard, la cohabitation avec un étudiant qui désire partager son temps avec une personne âgée.

En 2021, le pôle immobilier poursuivra ses projets, le suivi des travaux de rénovation et d'entretien des logements indépendants et des établissements collectifs. De nouveaux projets sont lancés afin de proposer davantage de solutions de relogement aux personnes âgées démunies, dont deux pensions de famille : une à Vertou (44) où les architectes sont en phase d'étude et une à Paris (rue Lemercier, 17ème) où les travaux de démolition du bâti existant, obsolète, ont débuté début 2021.

LES MAISONS

DE LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Le parc immobilier de la Fondation comprend des maisons et logements diffus conçus pour s'adapter aux besoins spécifiques des personnes qui y vivent. Les maisons sont gérées au quotidien par l'Association de Gestion des Etablissements des Petits Frères des Pauvres. Les personnes hébergées dans les logements diffus sont accompagnées par l'Association.







SOUTENIR DES ACTIONS EN FAVEUR

DES PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES

En parallèle de sa mission première consacrée au logement, la Fondation des Petits Frères des Pauvres supporte financièrement des programmes d'actions, menés par des associations.

Fidèles à son objet qui consiste à améliorer durablement les conditions de vie de nos aînés, la Fondation des Petits Frères des Pauvres et ses fondations abritées contribuent chaque année au financement d'actions, souvent novatrices, en faveur des personnes âgées, en situation de précarité, isolées, malades ou en fin de vie.

Sans compter le fonds d'urgence COVID-19 mis en place par la Fondation des Petits Frères des Pauvres (à retrouver page 10), en 2020, 6 programmes d'action de l'Association Petits Frères des Pauvres ont été soutenus pour un montant de 780 018 € et 38 projets d'autres associations pour un montant total de 641 113 €. Les fondations abritées ont supporté 55 projets pour un montant global de 704 141 €.

Hébergement - Logement

Depuis plusieurs années, les chiffres du mal-logement en France ne cessent de croître. Cette évolution est accentuée par les conséquences de la crise sanitaire. Plus que jamais, l'enjeu pour la Fondation est de trouver des solutions innovantes de logement ou de maintien à domicile pour les personnes âgées, isolées et démunies. Voici quelques actions soutenues en 2020 :

- Le Fonds pour les soins palliatifs porte aux côtés du Groupe hospitalier des Diaconesses Croix Saint-Simon et du Centre Henri Vincent un projet de création d'appartements de coordination thérapeutique à visée palliative, à Paris. La Fondation des Petits Frères des Pauvres s'y associe pour permettre la création de solutions de logements pour des personnes précaires et gravement malades dans un environnement bienveillant, chaleureux, garantissant des soins de qualité et adaptés à leur situation.
- Sur la commune déléguée de Saint-Laurent-de-la-Plaine (Mauges-et-Loire) dans le Maine-et-Loire s'est ouverte en juin 2020 la résidence Vis L'Âge portée par l'association AMMRA suite à la fermeture de l'EHPAD. Cet établissement de 23 places propose des logements pour seniors, en plein cœur de village. L'objectif: permettre aux résidents de rester sur leur bassin de vie, en milieu rural. La Fondation des Petits Frères des Pauvres a soutenu l'aménagement de ces logements.
- L'association La Maison Astrolabe développe à Cahuzac-sur-Vère dans le Tarn une maison d'accompagnement, à l'année ou en répit, pour des personnes gravement malades. Cette maison de 12 chambres permettra à des personnes atteintes de pathologies lourdes de vivre dignement, sur le modèle de La Maison de Gardanne, dont la fondation du même nom soutient l'action

Santé – Soins palliatifs

Pour permettre à chacun de vieillir dignement jusqu'au bout, la Fondation des Petits Frères des Pauvres et ses fondations abritées ont soutenu cette année encore de nombreux projets dédiés à la santé, l'accompagnement et l'écoute des personnes en soins palliatifs, la

promotion de la culture palliative, le développement de séjours de répit pour

malades en fin de vie...

En plein cœur de Nantes, un important chantier est actuellement en cours : la construction d'une maison pour accueillir 18 personnes en soins palliatifs (ouverture prévue au printemps 2022). La fondation Mireille et Pierre Landrieu a souhaité soutenir sur 3 années La Maison de Nicodème, réponse innovante pour prendre soin et accompagner des personnes en fin de vie et leurs proches.

■ La fondation Mireille et Pierre Landrieu soutient des missions bénévolats pour des personnes gravement malades accompagnées par les Petits Frères des Pauvres. L'année 2020 a été particulièrement difficile pour les équipes, sollicitées pour maintenir le lien auprès d'un public très fragile. La Fondation a épaulé la mise en place de nombreuses initiatives : groupes d'échange, ressources sur le deuil, cellule d'appui « COVID-19 », etc.

Le pôle santé des Envierges est un centre médical situé à Paris 19^{ème}. Les médecins qui y travaillent ont souhaité collaborer au projet « Je me fais la belle » initié par Marie Tout Court (chanteuse) et Martine Marras (photographe) en proposant à

certains de leurs patients âgés, isolés et pour la plupart très malades ou en fin de vie, de participer à des ateliers d'écriture de chansons et de photographies sur la question existentielle et universelle de la mort. Cette initiative a donné lieu à de très beaux échanges et à une solidarité hors du commun pendant le confinement. La fondation JALMALV Paris – Îlede-France est heureuse d'avoir pu soutenir ce public démuni et malade et continue d'apporter son soutien à ce projet en 2021.



DÉCOUVREZ LES 12 FONDATIONS SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES ET LEURS DOMAINES D'ACTION :

■ Hébergement – logement : Fondation Bersabée

■ Santé - soins palliatifs : Fondation JALMALV Paris - Île-de-France

Fondation La Maison de Gardanne Fondation Mireille et Pierre Landrieu

Fondation Andrée Morillon

Fondation utb

■ Exclusion – grande précarité : Fondation Emile Lamy

Fondation LiLa Lanier

Lien social et accompagnement : Fondation Abuela

Fondation Cayrou de Sigals

Fondation Philippe Othenin-Girard

Fondation Louise Roulin

Après dix années d'existence, la fondation Louise Roulin a arrêté son action, comme prévu par la convention de création, au 31 décembre 2020. Le même jour, la fondation Cayrou de Sigals, dédiée aux personnes âgées isolées ou aux personnes en précarité, a été créée.





Exclusion et grande précarité

Avec son association fondatrice, la Fondation des Petits Frères des Pauvres fait le constat que les personnes âgées sont de plus en plus touchées par la crise, les menant à des situations de précarité financière et sociale. La Fondation et ses fondations abritées se mobilisent pour apporter soutiens et réponses à la problématique de l'exclusion et de la grande carité:

- L'association Au Tambour! a ouvert, à Lyon, en 2020, le premier lieu non mixte dédié au bien-être des femmes précaires, un endroit rassurant et chaleureux. La fondation LiLa Lanier a soutenu cet espace où les femmes peuvent se poser, se reposer et prendre soin d'elles.
- A Rennes et ses environs, l'association Bulles Solidaires propose gratuitement un accès à l'hygiène corporelle au travers d'un service de douche itinérante pour les personnes vivant à la rue. La Fondation a soutenu l'achat et l'aménagement du camping-car.
- L'association Accueil de jour offre depuis 1991 un lieu ouvert en journée pouvant accueillir les personnes sans abri à Marseille. La Fondation des Petits Frères des Pauvres soutient cette action qui est le fruit de la collaboration entre 12 associations engagées pour la cause des personnes vivant des situations de précarité.

Lien social et accompagnement

L'amélioration durable des conditions de vie des personnes âgées démunies ou isolées passe aussi et surtout par la lutte contre leur isolement. La Fondation des Petits Frères des Pauvres et ses fondations abritées ont à cœur de soutenir des projets visant à développer le lien, à promouvoir l'entraide et à encourager le bénévolat. En 2020, plusieurs actions ont été accompagnées :

La Fondation des Petits Frères des Pauvres soutient depuis 3 années la structuration **des Petites**Cantines, un réseau de tables de quartier solidaires et conviviales où personnes âgées, résidents et actifs se retrouvent et sont invités à mettre la main à la pâte!

La fondation Abuela a souhaité soutenir une expérimentation mise en place au sein des établissements gérés par l'Association de Gestion des Établissements des Petits Frères des Pauvres (PFP-AGE): initier, former et équiper les résidents âgés et

isolés avec des tablettes numériques afin de leur permettre d'apprivoiser l'outil digital, apprendre à se servir d'applications ludiques ou réaliser des tâches administratives en ligne.

Au Mexique, l'association Amigos de Los Mayores membre de la Fédération internationale des Petits Frères des Pauvres a souhaité faire de Noël, encore plus en 2020, une journée de bonheur et de partage entre toutes les personnes âgées qu'elle accompagne. Pour organiser cet événement dans le plus strict respect des conditions sanitaires, elle a reçu le soutien de la fondation Louise Roulin.





SUSCITER ET FINANCER

DES PROJETS INNOVANTS, DES ÉTUDES ET DES COLLOQUES

L'appel à projets 2020 :

Les nouvelles formes d'habitat pour favoriser
 l'inclusion sociale – Comment et où vieillir ensemble ? »

La Fondation des Petits Frères des Pauvres a lancé en janvier 2020 son 3° appel à projets sur le thème de l'habitat inclusif. Un sujet qui fait écho à l'axe historique de la Fondation, le logement, et qui avait pour objectif de valoriser des solutions innovantes de logement ou de maintien à domicile pour les personnes âgées isolées.

Colocations pour personnes âgées dépendantes, habitats partagés, inclusifs, participatifs, logements adaptés... 59 dossiers de candidature ont été étudiés par plusieurs groupes de travail constitués de bénévoles, et 9 lauréats ont été sélectionnés par un jury final afin de bénéficier d'un soutien financier de la Fondation allant de 10 000 € à 30 000 €.

Au total, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a attribué plus de 200 000 € de subventions via cet appel à projets.

En amont de la cérémonie de remise des prix qui s'est tenue en petit comité début septembre 2020 à Paris, un projet « coup de cœur » a été choisi par le public. L'association Habit'âge a reçu un soutien supplémentaire pour son projet innovant de maison solidaire au cœur du village de Combrée, en Anjou.



Une étude sur les effets du confinement sur l'isolement des personnes âgées

Depuis quatre ans, l'Association Petits Frères des Pauvres publie, avec le soutien financier de la Fondation, un rapport sur une problématique vécue par les aînés isolés. En 2020 l'étude réalisée avec l'institut CSA portait sur les effets du confinement sur l'isolement des personnes âgées de plus de 60 ans.

Une étude qui intervient dans un contexte de pandémie mondiale et apporte un éclairage sur la façon dont nos aînés ont vécu la période. Elle révèle notamment que, durant le premier confinement, 720 000 personnes âgées n'ont eu aucun contact avec leur famille.

À l'issue de ce rapport, les Petits Frères des Pauvres ont émis 7 préconisations à l'attention des pouvoirs publics et des citoyens, pour que les aînés ne soient plus jamais invisibles et que la solidarité engagée à leur égard perdure après cette période de confinement.

> Pour consulter l'étude et découvrir la vidéo « synthèse », rendez-vous sur : fondation.petitsfreresdespauvres.fr



DÉVELOPPERLA PHILANTHROPIE

Une année marquée par la générosité des donateurs

La collecte de fonds de la Fondation a augmenté en 2020 grâce à la générosité de ses donateurs. La crise sanitaire a montré qu'en étant solidaires et qu'en unissant nos forces, nous pouvions redoubler d'efforts pour protéger les plus fragiles.

Aux prémices de la pandémie, la Fondation a mis en place une communication pour alerter ses donateurs sur la manière dont elle souhaitait soutenir nos ainés, de plus en plus démunis face aux incertitudes. Fin avril, le fonds d'urgence COVID-19 a permis de venir en aide à près de 25 000 personnes âgées en établissement, malades ou à la rue (voir page 10).

Aux côtés de ses donateurs, la Fondation est sur le terrain pour être à l'écoute des publics qu'elle soutient et construire pour et avec eux, des projets pérennes. Les travaux de la pension de famille Rivages (75) ont redémarré et 24 nouveaux logements seront bientôt disponibles pour accueillir des personnes très précaires. A Vertou (44), un concours d'architectes a été lancé pour trouver des solutions privilégiant innovation et protection de l'environnement au sein d'une pension de famille pour que les futurs résidents puissent bénéficier d'un confort d'hébergement de grande qualité. La dimension environnementale de ce projet sera un outil d'animation de la vie au sein de l'établissement, pour nourrir le sentiment d'inclusion sociale.

La générosité de tous a été une constante cette année. Elle a permis de poursuivre les missions de la Fondation et de soutenir des initiatives innovantes et essentielles.

La générosité sous toutes ses formes

Reconnue d'utilité publique, la Fondation des Petits Frères des Pauvres est habilitée à recevoir la générosité de ses donateurs sous différentes formes :

- Dons en déduction de l'impôt sur le revenu
- Dons en déduction de l'impôt sur la fortune immobilière
- Legs
- Donations

- Donations temporaires d'usufruit
- Assurances vie ou ses bénéfices
- Dons sur succession
- Dons mobiliers et immobiliers
- Dons de titres

CRÉER UNE FONDATION ABRITÉE

La Fondation offre aux donateurs la **possibilité de créer leur propre fondation abritée** (à partir de 50 000 € pour démarrer une fondation sans comité de gestion ou 150 000 € sur 3 ans pour une fondation avec un comité de gestion).

Chaque projet est étudié dans le respect des aspirations de chacun, en toute confidentialité, pour permettre aux donateurs de :

- Bâtir un projet philanthropique en choisissant des structures d'intérêt général et des missions à soutenir.
- Associer les proches, enfants et même petits-enfants, collaborateurs ou bénévoles à une œuvre qui leur tient à cœur.
- Bénéficier des avantages des fondations reconnues d'utilité publique, notamment la capacité de recevoir des dons et des legs.
- Compter sur la Fondation des Petits Frères des Pauvres pour toute la gestion administrative, financière et juridique, ainsi que pour la recherche et le suivi de projets.



L'ORGANISATION DE LA FONDATION

> Le conseil d'administration de la Fondation se réunit trois fois par an. Cinq nouveaux membres ont été élus le 8 janvier 2020. Le nouveau conseil d'administration de la Fondation est composé des personnalités suivantes au 31/12/2020 :



Une partie de l'équipe salariée et bénévole de la Fondation.

Administrateurs membres du bureau

- Gaël Brenaut, Président
- Daniel Bruneau, Vice-Président
- Christophe Caignaert, Secrétaire-général
- Marina Frys, Trésorière
- Aude Prétet, Trésorière-adjointe

En 2020, le bureau s'est réuni 13 fois, et le conseil d'administration 8 fois.

L'équipe des 18 salariés

de la Fondation se mobilise pour la cause et s'organise autour de 5 pôles :

- Pôle administratif et financier
- Pôle immobilier
- Pôle projets
- Pôle communication
- Pôle collecte et relations grands donateurs

Autres administrateurs

- Catherine Chadelat
- Michel Christolhomme
- Philippe Chapal
- Alain Villez

Membres de droit, représentants des ministères

- Régis Haïat, Ministère de la Cohésion des Territoires
- Michèle Hourt-Schneider, Ministère de l'Économie et des Finances
- Jacques Millon, Ministère de l'Intérieur

Plus de 60 bénévoles sont engagés tous les jours pour accompagner les actions de la Fondation au profit des personnes âgées démunies isolées.

Les bénévoles représentent une aide précieuse pour la Fondation des Petits Frères des Pauvres qui s'appuie au quotidien sur leurs compétences et leur engagement pour diverses missions : accueillir les locataires qui viennent régler leur loyer et échanger avec eux, effectuer des travaux chez eux, aider les salariés sur des tâches administratives et comptables, gérer des dossiers de successions, entretenir la relation avec les donateurs par

des appels de remerciements, étudier des demandes de subvention, participer à la gouvernance, ... autant de missions qui permettent l'engagement de chacun et le partage de moments de convivialité et de riches expériences.

Nous recrutons toujours de nouveaux bénévoles afin de répondre aux besoins de la Fondation, et ce nationalement. Contactez-nous pour en savoir plus.

SÉMINAIRE : GARDER LE LIEN MALGRÉ LA DISTANCE

En 2020, la Fondation a organisé un séminaire sur la thématique de l'habitat inclusif. Adapté aux réglementations sanitaires en vigueur, l'événement s'est déroulé en visioconférence et a réuni une centaine de personnes. L'occasion d'informer et de sensibiliser les bénévoles et partenaires de la Fondation sur des sujets d'actualité, de mettre en avant les actions menées en faveur des personnes âgées isolées et démunies, et d'aborder la thématique lors de tables rondes virtuelles et par le biais de contenus inédits, encore disponibles sur fondation.petitsfreresdespauvres.fr.

ILS PARLENT

DE LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Monsieur X, résident de la pension de famille « Vincent Compoint »

« Avant d'arriver à Vincent Compoint, j'avais passé 5 ans dans un hôtel. Ça a été un sacré changement : un studio avec des toilettes séparées, la possibilité de recevoir du courrier dans sa boîte aux lettres et savoir qu'au moindre problème, la responsable de la résidence est là pour m'aider ou me renseigner avec tous les bénévoles de l'association.
Avant, je rentrais à l'hôtel, maintenant, je rentre chez moi.

Jean-Louis Lanier, Président de la fondation LiLa Lanier et bénévole de l'Association Petits Frères des Pauvres

En créant une fondation en 2017, je souhaitais aller vers les publics les plus fragiles, ces personnes qui ont tout perdu, ces personnes qui n'ont parfois plus de toit ou qui ne mangent pas à leur faim. Les associations que nous soutenons apportent des aides à la fois matérielles et administratives ainsi qu'un soutien relationnel.

Madame M., relogée par la fondation Bersabée

(Moi, je suis arrivée aux Petits Frères des Pauvres avec deux valises. Une avec mes affaires et l'autre avec mes problèmes. Quand j'ai commencé à m'installer dans mon logement, je savais qu'il fallait que je m'occupe de la valise à problèmes. Alors je l'ai ouverte, ça m'a fait mal mais aujourd'hui elle est vide. C'est une autre vie qui commence grâce aux Petits Frères des Pauvres.)

Jacques B., bénévole

(Dans l'équipe de bénévoles en charge du suivi des fondations abritées depuis 2010, je pense pouvoir dire aujourd'hui que nous ne suivons pas les fondations mais que nous accompagnons les fondateurs. Accompagner, c'est marcher côte à côte, quelquefois prendre la main, c'est regarder ensemble vers l'avant et choisir ensemble le chemin.)

Victor et Marguerite D., donateurs

Mon épouse et moi-même voudrions vous remercier pour votre engagement auprès des plus démunis. Notre don est bien petit en comparaison de celui, quotidien, fait par vos équipes qui œuvrent pour adoucir les difficultés que rencontrent de plus en plus les femmes et les hommes dans notre pays en mutation. Grâce à vous, nous pouvons grandir en humanité. Bon courage.



Reconnue d'utilité publique, la Fondation des Petits Frères des Pauvres est agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance.



19 cité Voltaire – 75011 Paris - Tél. : 01 49 23 14 15 - Courriel : fondation@petitsfreresdespauvres.fr